



DÉCLARATION DES COMMUNICATEURS ET DES PROFESSIONNELS EN RELATIONS PUBLIQUES DU QUÉBEC À L'ÉGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans la foulée des travaux des Nations Unies en 2002, à Johannesburg, dans le cadre du Sommet mondial sur le développement durable, les communicateurs et les professionnels en relations publiques du Québec prennent l'engagement de contribuer à la promotion et au respect du développement durable dans les sphères relevant de leurs responsabilités et de leurs activités au sein de la société québécoise.

Ce faisant, ils font leur la définition du développement durable proposée par le *Rapport Brundtland* en 1987 :

« *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* »

Les communicateurs et les professionnels en relations publiques du Québec s'engagent

À prôner une vision fondée sur le respect des personnes, des systèmes vivants et de l'environnement qui favorise une économie respectueuse des impacts de ses activités, une société juste et un environnement sain pour les générations actuelles et à venir, dans une perspective d'amélioration de la vie des personnes et de préservation des ressources.

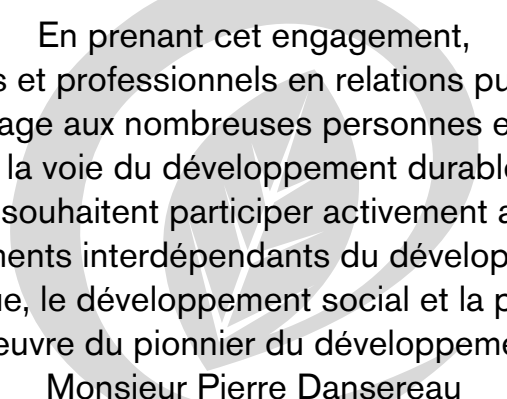
À apporter leur contribution professionnelle à la sensibilisation des différentes collectivités, organisations et entreprises de la société québécoise envers des pratiques respectueuses des principes du développement durable.

À stimuler l'acquisition et le partage des savoirs et des savoir-faire sur l'aspect communicationnel du développement durable.

À mettre en évidence les enjeux reliés au développement durable et à encourager le dialogue avec les groupes citoyens et les différentes parties prenantes des organisations et des entreprises.

À ne négliger aucun effort de communication pour favoriser la concertation, la collaboration et l'imputabilité des décideurs face à ces questions.

À favoriser l'essor du développement durable dans les différents réseaux où ils interviennent.



En prenant cet engagement,
les communicateurs et professionnels en relations publiques du Québec
entendent rendre hommage aux nombreuses personnes et aux nombreux groupes
qui ont tracé la voie du développement durable au Québec
et, avec eux, ils souhaitent participer activement au renforcement
des trois fondements interdépendants du développement durable,
le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement,
dans la poursuite de l'œuvre du pionnier du développement durable du Québec,
Monsieur Pierre Dansereau

Signé à Montréal, le 4 octobre 2006

Alliance des cabinets de relations publiques du Québec

Association des communicateurs municipaux du Québec

Association internationale des professionnels en communication – Montréal

Société québécoise des professionnels en relations publiques

Colloque *Développement durable et communications*
Centre d'études sur les responsabilités sociales, le développement durable et l'éthique
Chaire en relations publiques
Faculté de communication
Université du Québec à Montréal